

Faire payer les entreprises ?

Gérard Cornilleau

Alternatives économiques n°216, juillet-août 2003.

La réforme des retraites remet sur le devant de la scène la question du financement de la protection sociale. Plusieurs propositions de modification de l'assiette des cotisations ou d'augmentation des taux patronaux sont venues accréditer l'idée que les entreprises pouvaient et devaient être mises à contribution. L'argument principal s'appuie sur l'observation de l'évolution du partage du revenu : dans les entreprises, les salaires représentaient 66,3 % de la valeur ajoutée en 2000, contre 73,5 % en 1982. Augmenter la contribution des entreprises ne ferait donc que ramener l'économie à la situation des années 80.

Ce raisonnement comporte deux défauts. En premier, la situation des années 80 ne saurait être prise comme référence. Cette époque était en effet caractérisée par des tensions inflationnistes fortes, une capacité de financement des entreprises réduite, un niveau d'investissement insuffisant et un chômage en forte hausse. Pour que l'argument soit convainquant, il faudrait prendre pour référence une période de forte croissance et de faibles tensions inflationnistes. La fin des années 60 est, à cet égard, dans une situation nettement plus favorable, mais la part des salaires était alors égale... à ce qu'elle est aujourd'hui (65,9 % en 1970, contre 66,3 % en 2000).

Le second défaut du raisonnement, qui conduit à chercher du côté des entreprises des sources de financement, est d'obscurcir le débat sur le partage des revenus. Une saine gestion de l'économie suppose que l'on sépare la question du partage primaire du revenu de celle du partage secondaire entre salaire direct et revenu socialisé. S'il est nécessaire d'augmenter la part salariale, pour éviter la déflation, par exemple, il est naturel d'agir sur les salaires directs, sans changement des taux de cotisations. Si les besoins de financement de la protection sociale impliquent une augmentation des recettes, mais que l'équilibre macroéconomique ne justifie pas une augmentation de la part des salaires, la seule ressource possible est une hausse des cotisations des salariés. S'il faut à la fois augmenter la part des salaires, pour des raisons macroéconomiques, et les ressources de la protection sociale, pour des raisons propres au système de protection sociale (évolution démographique, coût de la santé...), il faut alors augmenter les salaires bruts pour atteindre le premier objectif, et les taux de cotisations des salariés pour atteindre le second.